



Objet :

Réouverture de l'établissement aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} à compter du 4 juin 2020

Madame, Monsieur,
Cher élève,

Suite à l'annonce du Premier Ministre du jeudi 28 mai, **la reprise des cours en présentiel** sur la base du volontariat pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} **est prévue au collège Gagarine à partir du jeudi 4 juin 2020**

Nous sommes ravis de retrouver au collège les élèves volontaires.

Pour permettre ce retour dans les meilleures conditions possibles, un protocole sanitaire spécifique au collège Youri Gagarine a été construit en concertation avec les parents, personnels et direction selon les préconisations du ministère. Ce protocole est sur le site internet du collège, l'ENT et Pronote et vous devez en prendre connaissance.

Afin que la sécurité et la santé de tous soit respectée, nous vous précisons **les modalités d'accueil et d'organisation :**

Enseignement : les cours à distance seront maintenus. Les élèves qui ne sont pas présents au collège doivent continuer à travailler. L'investissement, le travail de tous les élèves sera suivi.

Avant le départ au collège : les élèves doivent porter un masque, prévoir un paquet de mouchoirs, une bouteille ou gourde d'eau, ses affaires scolaires (aucun prêt ou échange de matériel possible). **En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre au collège et les parents préviennent les CPE de toute absence.**

Entrée au collège : les élèves rentreront **par l'entrée des élèves** du collège par le parvis. Un horaire sera fixé par classe. Afin d'éviter le brassage des élèves, il est obligatoire de respecter scrupuleusement les horaires. Dès l'entrée du collège, les élèves devront se laver les mains. **Le port du masque est obligatoire au collège**

Les élèves des classes de 6^{ème} auront cours les lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi matin
Les élèves des classes de 5^{ème} auront cours les lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi l'après-midi

Emploi Du Temps des élèves : chaque élève dont les parents ont répondu favorablement au retour au collège recevront via Pronote leur emploi du temps pour le jeudi 4 juin. Lors de cette première journée, les élèves recevront leur emploi du temps en version papier.

En raison des contraintes d'effectif, si vous n'aviez pas répondu positivement au retour en classe et que vous changez d'avis, vous devez avant de l'envoyer au collège en faire la demande auprès des CPE qui vous donneront la date et l'heure de reprise dans la limite des places disponibles.

Fonctionnement : les élèves doivent suivre les sens de circulation. Ils resteront dans la même salle de classe. Aucun élève ne peut circuler seul dans l'établissement.

Demi-Pension : possibilité de paniers repas (inscription à C'Midy)

Récréation : une récréation est maintenue ; récréations décalées, des zones réservées par classe.

Fin de la demi-journée : à la fin de leur demi-journée de cours, les élèves quittent le collège par l'entrée principale et ne doivent pas stationner devant le collège ... **Ils se laveront les mains en arrivant chez eux.**

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.